



Réunion du conseil d'administration de la Fondation de l'École des Hauts-Clochers

Séance du mercredi 21 mars 2018 à 19h

ORDRE DU JOUR

Présences : Agathe Dubois, Alexandra Masson, Chantale Dorais, Jacynte Magnan, Marie-France Faucher, Marie-Soleil April, Nathalie Nadeau.

Absences : Caroline Fortin, Chantale Croteau, Jonathan Couillard, Muriel Baur et Mireille Proteau.

1. Ouverture de l'assemblée 19h07

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par tous.

3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal (7 février 2018)

Adopté par tous.

4. Suivi au procès-verbal

Les points seront abordés à l'ordre du jour aujourd'hui.

5. Étude des demandes d'aide financière individuelle aux parents s'il y a lieu

1 demande d'un élève de 6^e année pour Willsboro (voyage qui coûte 336\$). Demande 350\$ (12.80\$ + Airpal) **Résolution 17-18-25** : 168\$ lui est donné.

1 demande d'une élève de 6^e année pour Willsboro (voyage qui coûte 336\$). Demande 332\$ Elle n'a pas participé à AirPal. **Résolution 17-18-26** : 168\$ est en suspens puisque nous attendons la vérification de la participation de l'enfant aux activités de financement.

Chantale Dorais propose que nous donnions la moitié du montant restant à déboursier pour le voyage.

Agathe propose que nous préparions la résolution en précisant que nous allons vérifier quelle a été la participation de la 2^e demande.

Nous devons apporter des précisions concernant le montant demandé pour accepter une demande d'aide financière pour les projets spéciaux (voyages scolaires). Agathe mentionne qu'elle va demander quel est le montant moyen que les élèves ramassent.

Suite à l'information donnée par l'enseignante à l'effet que l'enfant a participé activement à la vente de pains, le montant de \$168,00 sera remis à la famille.

6. Étude des demandes d'aide financière pour des projets s'il y a lieu

Aucune.

7. Campagne de Noël, décision des enseignants de 5^e et 6^e.

Les enseignants du 3^e cycle ne veulent pas embarquer avec la campagne de Nutra-fruit. Mais, ils acceptent que la Fondation fasse cette campagne avec les autres cycles de l'école.

8. Rapport d'impôt au 31 décembre 2017 et reçus dictée Fondation 2017(Muriel)

Agathe nous demande de regarder le rapport de Muriel pour la prochaine rencontre. Agathe nous présente ce à quoi ressemblent les reçus pour don de charité de la dictée de la Fondation 2017-2018.

Les reçus sont envoyés par courriel. Il est important d'avoir toutes les informations pour le reçu d'impôt.

Agathe s'occupera de vérifier le reçu de M. Bernard Junior Mathieu puisqu'il ne l'avait pas reçu pour la dictée de 2016-2017.

9. Dictée Fondation, nouvelles à ce jour, factures à payer et fonctionnement pour reçus 2018

Maternelle - Imaginarius : pas de commandite donc 2x\$16. À payer

1^{re} - Castello : bon de 25\$ à dépenser.

2^e - Récré-o-fun : pas de commandite, activité remplacée Parc Éphémère des Galeries de la Capitale : Agathe a reçu 40 points

3^e - Carie Factory -commandite : 1 entrée adulte et 1 entrée enfant

4^e - Aquarium : commandite donnée pour une passe familiale, valeur de \$57.

5^e - Cinéma Ste Foy : commandite de 2 laissez-passer + achat d'un laissez-passer enfant à 8.50\$

6^e - Isaute : coût 16.10\$ x 2

Grand prix - Délire Escalade : 2 laissez-passer (obtenus par la fille de Mme Caroline F. qui y travaille.)

Prix de participation : 2 x 10\$ chez Archambault.

Résolution 17-18-27 : 92.70\$ montant déboursé par Agathe pour l'achat des prix non commandités remis aux gagnants.

Proposition de faire plus de publicité pour informer les élèves et les parents qu'il y a des prix donnés par la Fondation pour la dictée Fondation.

Vérifier avec Isabelle Tremblay si la photo de la Fondation peut être affichée à la télévision de l'école (Notre-Dame).

Montant total reçu : **4319,80\$** (retour : 2159.80\$) → à partager aux enseignants lors de l'Assemblée Générale.

Saint-Charles : 2385,35\$ (Fondation 1192,60\$)

Notre-Dame : 1934,45\$ (Fondation 967,20\$)

Agathe demande notre aide pour remplir le tableau pour faire le retour des reçus aux élèves. Ce sont mesdames Alexandra Masson et Marie-France Faucher qui feront les tableaux.

Un chèque doit être fait à chaque école pour redonner la moitié du montant amassé.

Saint-Charles : **résolutions 17-18-28** : 1192.75\$

Notre-Dame : **résolutions 17-18-29** : 967.25\$

10. T-shirts et shorts pour l'école, suivi

On regarde les offres chacune de son côté puisque les enseignants de l'école trouvent que c'est une bonne idée, mais qu'avec tous les efforts mis en place, la Fondation devrait faire un minimum de profit.

Nous devons regarder si ailleurs les prix ne pourraient pas être plus avantageux.

11. Prochaine levée de fonds, qui, quoi, quand ?

Le compte de banque de la Fondation se porte bien.

Agathe va demander aux directions si elles ont des projets pour nous. Alors, si nous n'avons pas de besoins particuliers, nous n'avons pas de levées de fonds à faire.

Sondage auprès des enseignants de leurs besoins.

Communiquer avec Ricardo, Pierre Lavoie et Pierre Thibault. Pourrions-nous avoir une collaboration?

Il ne faut cependant pas se substituer à la Commission scolaire.

La Fondation se questionne à savoir si nous avons réellement besoin d'une autre levée de fonds. Le résultat de la discussion est de ne pas faire de levée de fonds pour l'instant.

12. Varia

Aucun point n'a été soulevé.

13. Date de la prochaine rencontre : 2 mai ?

Attention la prochaine rencontre aura lieu le **25 avril à 19h.**

14. Levée de l'assemblée : 20h55